



ACCÈS AU GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE À TITRE PERSONNEL



Chaque année un tableau de nomination au grade divisionnaire des Finances Publiques de classe normale à titre personnel est établi par la direction générale. Le tableau d'avancement principal (TAP) pour l'année N+1 permet des nominations du 1^{er} janvier au 30 décembre N+1.

La note de service concernant l'accès à ce grade est généralement publiée en juillet de l'année N.

Les agents promus conservent les emplois dont ils sont titulaires jusqu'à leur départ en retraite.

Conditions légales de nomination pour le TAP :

Les inspecteurs divisionnaires de classe normale sont choisis parmi les inspecteurs ayant atteint le 8^{ème} échelon de leur grade et comptant au moins sept ans de services effectifs dans un corps de catégorie A.

Les deux conditions doivent être remplies à la date de nomination souhaitée, soit au plus tard au 30 décembre N+1.

Prérequis :

L'accès à ce grade est ouvert aux inspecteurs :

- pour lesquels le directeur local n'aura pas émis défavorable ;
- ayant déroulé une carrière honorable (non visée par une sanction disciplinaire, lettre d'observations, note de service, etc.) ;
- susceptibles de jouir de leur pension au plus tard le 30 juin N+2

Dossier de candidature :

La candidature se fait sur un imprimé spécifique accompagné de l'attestation manuscrite sur l'honneur, par laquelle le candidat s'engage à respecter la date de retraite annoncée sur l'imprimé.





Date de nomination :

Les nominations interviennent 6 mois avant la date de départ à la retraite.

Effet de la nomination au grade d'inspecteur divisionnaire :

DATE D'EFFET

L'accès au grade d'inspecteur divisionnaire des Finances Publiques de classe normale à titre personnel prend effet au plus tôt, au 1^{er} janvier N+1.

EFFET SUR L'INDEMNITAIRE

Les émoluments servant de base à la détermination des pensions de retraite restent constitués par les derniers émoluments soumis à retenue, afférents à l'indice correspondant à l'emploi, grade et échelon effectivement détenus depuis au moins 6 mois.

L'IMPACT FONCTIONNEL

Les nominations au grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale à titre personnel s'effectuent :

- dans le cadre de la gestion des inspecteurs ;
- sans changement de fonction ;
- sans changement de poste ;
- sans possibilité de pouvoir obtenir une mutation ou une promotion.